



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DE FORT-MAHON-PLAGE

#### Table récapitulative Séance du 24 mars 2023

Légalement convoqué le 20 mars 2023, le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 24 mars 2023 à 17h00, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Alain BAILLET, Maire.

Le Conseil Municipal a examiné les projets de délibérations suivants:

Numéro	Objet	Décision du Conseil Municipal
23.13	Vote du Compte de Gestion 2022 budget centre équestre	15 pour
23.14	Vote du Compte de Gestion 2022 budget base nautique	15 pour
23.15	Vote du Compte de Gestion 2022 budget assainissement	15 pour
23.16	Vote du Compte de Gestion 2022 budget principal commune	15 pour
23.17	Vote du Compte Administratif 2022 budget centre équestre	14 pour (M. le Maire ne doit pas prendre part au vote)
23.18	Vote du Compte Administratif 2022 budget base nautique	14 pour (M. le Maire ne doit pas prendre part au vote)
23.19	Vote du Compte Administratif 2022 budget assainissement	14 pour (M. le Maire ne doit pas prendre part au vote)
23.20	Vote du Compte Administratif 2022 budget principal	14 pour (M. le Maire ne doit pas prendre part au vote)
23.21	Affectation des résultats 2022 pour le budget centre équestre	15 pour
23.22	Affectation des résultats 2022 pour le budget base nautique	15 pour
23.23	Affectation des résultats 2022 pour le budget assainissement	15 pour
23.24	Affectation des résultats 2022 pour le budget commune	15 pour
23.25	Ouverture de crédits avant le vote du budget	15 pour
23.26	Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour la rénovation de l'assainissement des rue des Sarcelles et des Courlis et des allée des Pilets et des Souchets	15 pour
23.27	Demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour la rénovation de l'assainissement de la rue de l'Authie entre la rue de Robinson et le centre équestre	15 pour
23.28	Colonie Saint Louis - Nouveau plan de financement	15 pour
23.29	Cession au SDISS de la parcelle AT 247 à l'euro symbolique pour la construction d'un casernement pompier	15 pour
23.30	Accord de principe pour la construction d'un garage dans l'enceinte de la base nautique mis à disposition de la SNSM pour le stockage de son matériel	15 pour

23.31	Rapport de la délibération 2023.02 relative au recrutement d'agents pour accroissement temporaire d'activité en 2023	15 pour
23.32	Convention avec le S.M.G.L.P. pour la participation financière au dispositif des Aires Maritimes Educatives 2022-2023	15 pour
23.33	Délégation de Service Public du centre équestre – Choix du délégataire et approbation de la convention	15 pour
23.34	Délégation de Service Public du bar et des cabines de Plage – Choix du délégataire et approbation de la convention	15 pour

La séance est levée le vendredi 24 mars 2023 à 19h00.

Diffusion:

- panneaux d'affichages municipaux
- Site internet de la Ville [www.fort-mahon-plage.com](http://www.fort-mahon-plage.com) (rubrique: la Mairie > Affichage municipal > Conseil Municipal)

Conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2021-1310 et au Décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021; toute personne peut obtenir une copie de ces délibérations en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture.